



RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
DU MERCREDI 6 MARS 2024

LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.

Le Mercredi 6 Mars 2024, à 19h00, le comité syndical, sur convocation adressée par le Président le 21 Février 2024, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Brinon-sur-Sauldre.

Monsieur Guillaume CHEVALIER, Président du SIAEP, préside la séance.

Présents :

Monsieur Guillaume CHEVALIER « Président », Madame Marie-Christine SCHWAB, Messieurs Gilles FEVRE et Jean-Philippe COURCELLE.

Absent excusé : Monsieur Philippe JATHAN qui donne pouvoir à Monsieur Gilles FEVRE.

Absent non excusé : Monsieur Gérard VILLETTE.

Secrétaire de séance : Madame Marie-Christine SCHWAB

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} septembre 2024 :

Le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 1^{er} septembre 2024, a été approuvé à l'unanimité.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

N°2024-01	Approbation du compte de gestion 2023
-----------	---------------------------------------

Le compte de Gestion présente les résultats suivants :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	67 915.26 €
Recettes	78 722.50 €
Résultat exercice – Excédent	10 807.24 €
Résultat antérieur reporté de 2022	+ 118 588.55 €



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



Résultat de clôture 2023 – à affecter	129 395.79 €
--	---------------------

Section d'Investissement	
Dépenses	64 448.14 €
Recettes	74 350.27 €
Résultat exercice – Excédent	+ 9 902.13 €
Résultat antérieur reporté de 2022	+ 7 687.31 €
Résultat de clôture 2023	17 589.44 €

Le comité syndical a décidé,

- De déclarer que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2023 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.
- De charger Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires.

↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

	Approbation du compte administratif 2023
--	---

Compte tenu de l'absence du quorum pour cette délibération, Monsieur le Président propose de retirer de l'ordre du jour celle-ci.

Une nouvelle convocation sera envoyée aux membres du comité syndical.

N°2024-02	Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023
------------------	--

Les résultats 2023 se présentent comme suit :

Section de Fonctionnement	
A/ Résultats de l'exercice 2023	+ 10 807.24 €
B/ Résultats antérieurs reportés	+ 118 588.55 €
C/ Résultat à affecter = A+B	129 395.79 €



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



Section d'Investissement	
D/ Résultats de l'exercice 2023	9 902.13 €
E/ Résultats antérieurs reportés	7 687.31 €
F/ Résultat à affecter = D+E	17 589.44 €
Restes à Réaliser 2023	- 42 977.00 €
Besoin de financement	25 387.56 €

Le comité syndical a décidé,

- D'affecter au budget pour 2024, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 de la façon suivante :
 - ✓ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 25 387.56 €.
 - ✓ Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement porté sur la ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté » soit 104 008.23 €.

↳ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

N°2024-03	Budget primitif 2024
------------------	-----------------------------

Guillaume CHEVALIER présente aux membres du SIAEP le projet du budget primitif 2024, chapitre par chapitre et en détail article par article.

	Chapitres budgétaires	Dépenses (€)		Chapitres budgétaires	Recettes (€)	
		Réelles	Ordre		Réelles	Ordre
Fonctionnement	011 – Charges à caractère général	43 600.00		002 – Résultat de fonctionnement reporté	104 008.23	
	012 – Charges personnel, frais assimilés	5 000.00		70 – Vente de produits fabriqués, prestations	50 000.00	
	65 – Autres charges de gestion courante	12 100.00				
	66 – Charges financières	1 930.01				
	022 – Dépenses imprévues	3 500.00				
	023 – Virement à la section d'investissement		61 581.46			
	042 – Opérations d'ordre entre sections		46 449.95	042 – Opérations d'ordre entre sections		20 153.19
	Total	66 130.01	108 031.41	Total	154 008.23	20 153.19
	Total Dépenses section de fonctionnement	174 161.42		Total Recettes section de fonctionnement	174 161.42	



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



	20 – Immobilisations incorporelles	75 877.32		001 – Solde exécution positif reporté d'investissement	17 589.44	
Investissement	21 – Immobilisations corporelles	52 878.22		13 – Subventions d'investissement	27 900.32	
	16 – Emprunts et dettes assimilées	30 000.00		10 – Dotations, fonds divers et réserves	25 387.56	
	040 – Opérations d'ordre entre sections		20 153.19	021 – Virement de la section fonctionnement		61 581.46
				040 – Opérations d'ordre entre sections		46 449.95
	Total	158 755.54	20 153.19	Total	70 877.32	108 031.41
	Total Dépenses section d'investissement	178 908.73		Total Recettes section d'investissement	178 908.73	
Total du BP 2024	353 070.15		Total du BP 2024	353 070.15		

Le comité syndical a décidé de :

- D'adopter le budget primitif 2024 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 174 161.42 € et en section d'investissement à 178 908.73 €.

↳ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants.**

N°2024-04	Indemnités des secrétaires
------------------	-----------------------------------

Le comité syndical a décidé de :

- De donner une indemnité forfaitaire aux secrétaires du syndicat d'un montant mensuel de 170 € à compter du 1^{er} janvier 2024.

↳ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants.**

Le procès-verbal sera consultable en mairie et sur le site internet des deux communes après son approbation lors du prochain comité syndical.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, lève la séance à 19h30.

Date d'affichage en mairie : 7 Mars 2024.

Date de mise à en ligne sur les sites internet des Communes de Brinon et Clémont : 7 Mars 2024.

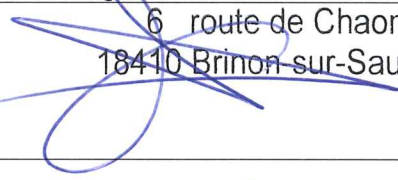


**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE BRINON- CLEMONT**



Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables dans les deux mairies, sur le panneau d'affichage, aux horaires d'ouvertures du public.

**Syndicat Intercommunal
D'Adduction en Eau Potable**

Présents	Signatures Brinon - Clemont Siège : Mairie de Brinon-sur-Sauldre
Président de la séance : M. Guillaume CHEVALIER	6 route de Chaon 18410 Brinon-sur-Sauldre 
Secrétaire de la Séance : Mme Marie-Christine SCHWAB	